

Notices à propos de quelques découvertes récentes faites à Eben-Emael

par Louis DIERICK

L'exploitation moderne du silex et accessoirement de la marne, se pratique sur une grande échelle dans toute la région.

Monsieur Robert Garcet, contremaître dans l'une de ces exploitations, s'intéresse tout spécialement à la paléontologie et à l'archéologie préhistorique.

Grâce à sa clairvoyance de nombreuses pièces ont été sauvées de la destruction ou de la disparition certaines.

Ces derniers temps, l'exploitation qu'il dirige mit en rendement une nouvelle zone. Il s'agissait du lieu dit « Krockay Thier », situé sur les hauteurs dominant la vallée du Geer.

De par sa situation, cet endroit fut au cours des âges un lieu de passage des populations en migration et des armées en marche; des témoins de diverses époques doivent donc nécessairement s'y rencontrer.

En enlevant la couche de terre, dont l'épaisseur varie entre 0,50 m et 1 m M. Garcet et ses ouvriers firent plusieurs découvertes curieuses. A la surface de la craie mise à nu, ils constatèrent la présence de nombreux trous, rainures, tranchées et puits qui furent creusés jadis dans la marne puis recombés.

Nul dans le village n'a le moindre souvenir de ces travaux remontant à une date indéterminée.

Les terres de remplissage de ces excavations étaient en général stériles. La vidange d'un de ces trous circulaires livra cependant quelques débris de tuiles romaines.

D'autres endroits, proviennent deux morceaux de poterie et une pièce de monnaie en bronze. Cette dernière se trouvait à environ 50 cm de profondeur.

Voici comment elle fut identifiée au « Cabinet des médailles ».

RECKHEIM (Comté).

Ferdinand de Lynden (1636-65).

Imitation d'une monnaie (dute) d'Utrecht.

Droit. Ecu au lion.

Revers. Dans un quadrilobe, l'inscription TRAREC.

Voir : J. Neumann, Beschreibung der Bekanntesten Kupfermünzen. Prag, 1861, p. 135.

Que ce service veuille bien trouver ici nos plus sincères remerciements pour son amabilité et sa célérité.

Le premier fragment de poterie consiste en un débris de bord de vase. La matière, de teinte noirâtre, est pétrie de grains durs. Le rebord ne porte pas d'ornementation, par contre la partie de panse conservée est décorée par des stries parallèles obtenues au peigne et disposées dans le sens vertical. L'épaisseur du col est de 8 mm; celle de la panse 5 mm.

Le second, est aussi un fragment de bord de vase. La matière est identique à celle du premier tesson.

L'engobe de teinte noirâtre s'écaille par endroits et laisse ainsi voir une pâte brunâtre.

Le bord du vase est nettement indiqué par un sillon. A 2 cm sous celui-ci commence une ornementation par stries parallèles, disposées dans le sens horizontal.

Épaisseur du rebord 10 mm; le restant n'atteint que 5 mm. Ces deux fragments de poterie, non faite au tour et décorée de stries obtenues au peigne, doivent remonter au « La Tène » tardif.

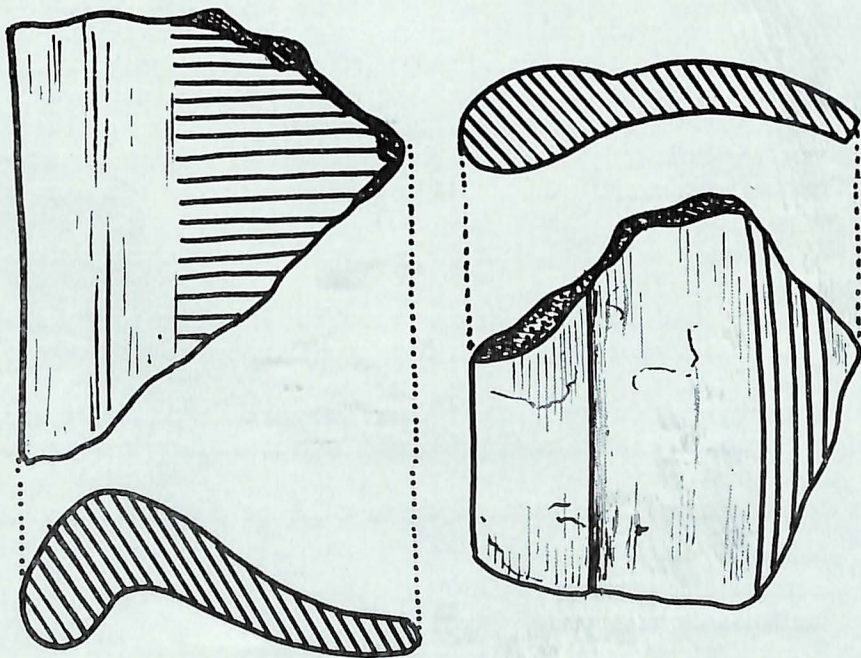


Fig. 1. — Fragments de poteries (échelle 1/1).

Monsieur Garcet dresse consciencieusement un plan de l'ensemble des ouvrages, qui aussitôt apparus, disparaissent à tout jamais, absorbés par l'exploitation.

Il nous a semblé que ces anciens travaux pourraient être les restes des fortifications d'un camp, mais moins antique qu'il ne paraîtrait à première vue. Les traces laissées par le creusement des tranchées attestent l'usage d'outils métalliques.

N'étant absolument pas compétent en une telle matière, nous pensons qu'il serait très utile de voir un spécialiste se rendre à Eben-Emael et y tirer des conclusions sur le terrain.

Ce qui, tout au moins pour les préhistoriens, est plus intéressant, fut la découverte de plusieurs pièces remontant sans le moindre doute au néolithique.

De plus, d'autres silex avaient déjà été trouvés précédemment dans les environs immédiats du « Krockay Thier ».

Ayant manifesté l'intention de publier une petite note à ce sujet, M. Garcet nous prêta très aimablement et sans la moindre difficulté, les pièces en question. Qu'il veuille bien trouver ici nos plus vifs remerciements.

Les trouvailles d'Eben-Emael peuvent se diviser en trois lots.

Le premier provient du lieu dit « Pach Lawe ».

Le deuxième consiste en une découverte isolée, dans la vallée.

Le troisième est le produit de la récolte faite sur le « Krockay Thier ».

I

A une distance de 200 à 300 m du « Buisson Loway », lieu fouillé jadis par M. Hamal-Nandrin, furent découverts 3 silex.

Il s'agit de deux nucléi et d'une pierre de jet. Tous trois furent trouvés en surface ou à une très faible profondeur, ne dépassant pas la hauteur du soc d'une charrue. Il n'est donc pas étonnant que ces trois silex portent de nombreuses traces de rouille provoquées par le choc d'objets métalliques.

N° 1. — Pierre de jet, globuleuse, en silex de teinte bleu-gris, pesant 250 grammes. Son diamètre maximum atteint 6,5 cm.

N° 2. — Petit nucléus (200 gr) brisé, d'où l'on a tiré d'étroite lames. Une des arêtes semble porter des traces de martelage. Toutefois celui-ci dut être de très courte durée. Ce serait donc un nucléus ayant servi au moins une fois de percuteur. Longueur \pm 7 cm; largeur \pm 4,5 cm; épaisseur 3,5 cm.

N^o 3. — Nucléus à lames, plus important que le précédent. Ce dernier silex de même que les 2 autres ont, au point de vue matière, la même origine : Maestrichtien zone A et B. Un malencontreux coup de pioche l'a brisé en deux et l'une des parties fut perdue. La partie restante pèse encore 385 gr, mesure 11,5 cm de long, bon 6 cm de large et a une épaisseur maximum de 3,5 cm.

II

La pièce suivante a été ramassée en surface sur le flanc de la vallée, à hauteur du « Trou Simon ».

Ce trou, qui extérieurement ressemble à une grotte, est une très ancienne exploitation de craie.

La salle d'entrée pourrait bien être fort ancienne, peut-être creusée à l'époque préhistorique, en tant que refuge ?

Beaucoup plus tard on l'aurait approfondie en y sciant des blocs de tuffeau.

Les fils de M. Garcet ont fait un sondage devant l'entrée, mais sans succès.

N^o 4. — Talon de hachette polie en silex bleu-gris, avec traces de rouille. La pièce a été polie, mais non à fond. Le polissage est loin d'avoir fait disparaître toutes les traces de la taille. La hachette s'est brisée à un endroit défectueux de la matière (inclusion d'un nodule gréseux).

Le fragment mesure 45 mm de longueur; 33 mm de largeur et a une épaisseur maximum de 16 mm. Le silex provient de la zone A du Maestrichtien.

III

Les 7 silex restants proviennent de la couche arable du « Krockay Thier ».

N^o 5. — Grattoir sur bout de lame large. Patine blanchâtre et traces de rouille. Longueur 48 mm; largeur 45 mm; plus grande épaisseur 12 mm. Silex provenant d'un banc délité du Maestrichtien, supérieur à celui des pièces n^{os} 6, 7 et 8.

N^o 6. — Très beau grattoir sur éclat large. Les retouches affectent toute la partie arrondie du silex de teinte gris-noir. Une petite partie du cortex est conservée. Longueur 50 mm; largeur maximum 41 mm; plus grande épaisseur : 13 mm. Ce silex, de même que les deux suivants, proviennent d'un banc inférieur du Maestrichtien qui doit se situer à un niveau voisin de celui du Geer.

N° 7. — Fragment de lame à section plus ou moins triangulaire, avec retouches possibles sur l'une de ses arêtes et dont l'autre est nettement retouché sur toute sa longueur; de plus elle porte en son centre une encoche. Traces de rouille. Longueur 30 mm; largeur \pm 24 mm, épaisseur maximum 9 mm. Teinte grisâtre.

N° 8. — Eclat de silex grisâtre ayant plus ou moins la forme d'un triangle avec un des côtés arrondi. Des retouches affectent la moitié de ce côté arqué, vers la pointe. Très minimes taches de rouille. Parties de cortex conservées. Plus grande longueur 40 mm; plus grande largeur 25 mm; plus forte épaisseur 10 mm.

N° 9. — Pointe en silex gris-terne découverte en surface et portant de nombreuses traces de rouille. La face d'éclatement est presque plane; un éclat récent, seul, l'affecte. La forme générale est celle d'un triangle isocèle assez régulier ayant une hauteur de 65 mm. Plus grande largeur 45 mm, ne se rencontre pas à la base du triangle car celle-ci est arrondie d'un côté et porte une échancrure de l'autre. Les deux côtés du triangle isocèle portent des retouches sur toute leur longueur. Plus grande épaisseur de la pièce : 13 mm. Ce silex provient d'un banc délité du Maestrichtien supérieur.

N° 10. — Eclat de silex trouvé en surface; quelques traces de rouille et forte patine brune. La forme générale est celle d'un triangle rectangle, dont la base mesure \pm 50 mm; la hauteur \pm 60 mm et l'hypoténuse \pm 75 mm. Plus importante épaisseur : 20 mm. Maestrichtien supérieur délité. Comme la pièce a été assez roulée, on ne peut être sûr de l'authenticité des retouches. Il semble cependant bien que celles du plus petit côté soient véritables; elles sont recouvertes par la même patine que le restant de la pièce. Il s'agit probablement d'un petit tranchet.

N° 11. — Large lame en silex clair de teinte bleu-gris. Elle a été trouvée à une profondeur d'environ 50 cm. Le plan de frappe et le bulbe de percussion sont nettement visibles, malheureusement il n'y a aucune retouche. « Bon banc du dessus ». Maestrichtien supérieur. Longueur 130 mm; largeur \pm 50 mm; épaisseur maximum 22 mm.

En jetant un coup d'œil aux ossements d'animaux découverts en même temps que les silex décrits plus haut, nous fîmes une surprenante découverte. Un fragment de corne de cerf portait indubitablement les marques d'un travail humain. Dans notre esprit se fit immédiatement un rapport entre cette pièce et les peignes à carder de Spiennes.

N° 12. — La plus belle pièce de l'ensemble en provenance d'Eben-Emael a été trouvée sur le versant du « Krockay Thier » dans la couche superficielle recouvrant la craie. Elle ne devait pas être située très bas

puisque la couche de terre ne dépasse pas le mètre. De plus, des restes de radicelles engagées dans la matière spongieuse interne, attestent le peu de profondeur de l'enfouissement.



Fig. 2. — Peigne en bois de cerf (échelle 4/5).

La pièce, telle qu'elle se présente actuellement mesure dans sa plus grande longueur 11 cm et dans sa plus grande largeur 7 cm; son poids atteint 95 gr.

Elle a été façonnée à partir d'un bois de cerf et est de teinte blanchâtre. La base du merrain a été fendue en deux dans le sens longitudinal et les excroissances de la couronne ont été conservées.

A une distance de 3,5 cm à 4 cm de la couronne, se voient clairement les points de départ de 5 sillons parallèles. Ceux-ci ont certainement été creusés par un outil en silex (probablement une lame).

Le travail est nettement visible et il n'est pas question de gouttières naturelles du bois de cerf.

Les sillons conservent encore nettement les traces laissées par l'outil qui les creusa.

A leur extrémité, on remarque bien qu'il s'agit de rainures artificielles, puisque les incisions (surtout la centrale), deviennent légèrement obliques et coupent ainsi les vraies gouttières.

De plus, les 5 sillons qui nous intéressent sont bien plus profonds que ceux de l'ornementation naturelle du bois.

Le travail délimitant 6 parties distinctes pourrait bien avoir été complété par un travail semblable exécuté sur la partie intérieure spongieuse. Ceci n'est cependant pas très visible car la pièce est brisée en cet endroit.

Les 5 sillons parallèles, en s'éloignant de la base du merrain, deviennent de plus en plus profonds et l'épaisseur de la matière restante, dans les creux, à l'endroit de la brisure, n'est plus que d'un ou deux millimètres. Ces 5 sillons ont donc déterminé 6 parties distinctes et détachées les unes des autres. On ne peut voir là que 6 dents formant un peigne. Il est possible, mais ceci n'est pas observable avec certitude sur la pièce, que les 2 dents extérieures, très larges, aient encore été divisées à leur tour en deux parties. Ceci nous mettrait donc en présence d'un peigne à 8 dents ?

Certains objecteront peut-être qu'il n'est pas question de peigne, mais bien d'une corne dont on a tiré aiguilles et épingles.

Nous ne pouvons cependant suivre nos contradicteurs dans cette voie, et ce pour les motifs suivants :

1) Les os, dont les préhistoriques ont enlevé des esquilles pour fabriquer leurs aiguilles, ne portent pas de sillons aussi profonds que ceux de notre pièce.

Comparez entre autre à un fragment d'os, d'où l'on a tiré des aiguilles et provenant de Chaleux. (Conservé à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique). Nous pouvons voir nettement que ce sont des incisions totalement différentes. Celles faites sur l'os de Chaleux montrent bien qu'elles ne servaient qu'à détacher de fines lamelles.

2) Il existe plusieurs peignes complets, semblables au nôtre : en Angleterre, dans le Schleswig-Holstein et chez nous, à Spiennes. Les peignes de Spiennes sont au nombre de cinq ; un est conservé dans la col-

lection du professeur Hamal-Nandrin à Liège, deux sont aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles et les deux autres à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (Bruxelles).

J.G.D. Clark cite ces divers peignes dans son livre « L'Europe pré-historique », Editions Payot, Paris, 1955.

Voici d'ailleurs textuellement ce qu'il écrit : « L'archéologie anglaise s'intéressera spécialement aux peignes en bois de cerf caractéristiques des « camps à chaussée » (causewayed camps) néolithiques du sud de l'Angleterre (par ex. Windmill Hill, Wiltshire, Abingdon, Berks et Whitehawk, Sussex), que l'on rencontre aussi en Belgique (par ex. : Spiennes, voir V. G. Childe, 1931, A, pl. VIII) et dans le Schleswig-Holstein (par ex. d'une tourbière d'Heikendorf, près de Kiel; voir Schwantes, 1938, fig. 143). Malgré leur ressemblance superficielle avec les blocs-matrices dont on a pu tirer épingles et aiguilles, l'usure du bout des dents, dont le nombre peut aller jusqu'à neuf, montre que ces objets formaient des outils complets par eux-mêmes. A ce titre, ils rappellent de très près les peignes utilisés par les Eskimos de l'aire de la pointe Barrow pour dépiler les peaux (J. Murdoch, 1892, fig. 301) ».

En imagination, nous pouvons compléter notre pièce et nous arrivons aisément à obtenir le même type de peigne.

Le peigne d'Eben-Emael auquel resta adhérent la couronne devait, grâce à ses pierrures (excroissances arrondies de la couronne), permettre une bonne prise et empêcher l'outil de glisser ou de tourner dans la main, peu importe l'usage auquel il était réservé : dépilage des peaux ou cardage de la laine.

Ces pièces sont connues chez nous en tant que « peignes à carder ». Voici ce que M. M. E. Mariën dit à leur sujet dans son livre « Oud-België » édition de Sikkel, Anvers, 1952 : « Des restes de tissage des palafittes suisses font comprendre l'usage des peignes en bois de cerf qui furent retrouvés dans les fonds de cabanes à Spiennes; ils servirent peut-être à carder la laine ».

CONCLUSIONS

1) Nous espérons, malgré son état fragmentaire, avoir fait œuvre utile en signalant ce nouveau peigne à carder découvert en Belgique.

2) Les diverses découvertes faites à Eben-Emael prouvent, que tout au moins dans la zone dominant le Geer et même dans la vallée de celui-ci, il y eut un habitat néolithique.

3) Il serait souhaitable, comme nous le disions déjà plus haut, qu'une personne compétente aille examiner sur place les travaux (puits, tranchées, etc...) cités au début de notre notice.